

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

BTSA Génie Des Equipements Agricoles

Module :

M 51 : Economie et gestion des agroéquipements

Objectif général du module :

Assurer la gestion technico-économique, financière et juridique d'un parc de matériel

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module vise à donner aux étudiants des repères pour comprendre le fonctionnement des entreprises du secteur des agroéquipements dans lesquelles ils sont susceptibles d'exercer une activité professionnelle. Sa progression permet d'aborder le fonctionnement de l'entreprise dans le cadre économique, financier et juridique.

Le premier objectif aborde les activités et leurs évolutions dans le contexte professionnel, ses marchés, ses entreprises et son cadre juridique.

Les objectifs suivants appréhendent la gestion d'entreprises utilisatrices d'agroéquipements, le raisonnement et le financement des projets d'investissement tout en intégrant la dimension fiscale.

Dans le dernier objectif du module les enjeux de la gestion des stocks sont traités.

Il convient de s'appuyer sur des études de cas, favoriser les rencontres avec les professionnels, exploiter les périodes en organisations ou en entreprises et valoriser les voyages d'études.

Certains contenus de ce module seront réinvestis dans le module M54 et permettront le déroulement des activités pluridisciplinaires.

Une veille bibliographique est nécessaire pour actualiser les données chiffrées et les cadres réglementaires, juridiques ou institutionnels en évolution rapide.

Objectif 1 : Analyser le secteur des agroéquipements dans toutes ses dimensions et son évolution

Cet objectif vise à réaliser une analyse statique et dynamique des principaux acteurs de la filière et permet d'apprécier le poids économique des agroéquipements dans un territoire.

L'approche juridique des contrats et des sociétés ne vise pas l'exhaustivité mais s'attache à distinguer les principales spécificités de chacun.

Les périodes en entreprise et les visites permettront d'apporter des compléments et des illustrations.

Objectif 1.1 : Identifier les acteurs du secteur des agroéquipements

Chaque catégorie d'acteurs est abordée ainsi que leurs principales fonctions et évolutions : constructeurs, utilisateurs, réparateurs, distributeurs, importateurs, exportateurs, organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Objectif 1.2 : Caractériser l'actualité du marché des agroéquipements

A partir de quelques exemples mettre en évidence les caractéristiques du marché : volume des ventes, caractéristiques des équipements, segmentation du marché, positionnement sur le marché.

Objectif 1.3 : Analyser les déterminants de l'évolution des acteurs du secteur des agroéquipements

Montrer les gains de productivité, l'évolution des technologies, l'impact de la politique agricole et de la réglementation (française et européenne) sur le secteur.

Objectif 1.4 : Distinguer les principaux contrats entre les entreprises du secteur des agroéquipements

Contrats entre agriculteur et CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), agriculteur et ETARF(entreprise de travaux agricoles, ruraux et forestiers), constructeur et concessionnaire.

Objectif 1.5 : Mettre en évidence le statut juridique des principaux acteurs du secteur des agroéquipements

Distinguer formes civiles et formes commerciales et repérer les éléments essentiels des statuts. Comparer les principales structures juridiques pour l'activité agricole :

GAEC :groupement agricole d'exploitation en commun

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

SCEA : société civile d'exploitation agricole

EIRL :entreprise individuelle à responsabilité limitée

puis l'activité commerciale :

SARL : société à responsabilité limitée

EURL :entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

SA : société anonyme

SAS :société anonyme simplifiée ou société par actions simplifiée

EIRL.

Etudier aussi le cas particulier de la CUMA.

Objectif 2 : Utiliser les outils de la gestion technico-économique et financière

L'objectif n'est pas de former des comptables mais des professionnels capables :

- d'interpréter des documents de synthèse
- d'utiliser des outils de gestion
- comprendre et analyser les conséquences économiques et financières de leurs activités.

Objectif 2.1 : S'approprier les principes généraux de la comptabilité

Il s'agit de mettre en évidence l'intérêt de la comptabilité : usages internes et externes, sincérité et transparence , respect du plan comptable, principe de l'enregistrement en partie double.

Objectif 2.2 : Analyser les documents de synthèse

Réaliser, présenter et commenter les documents de synthèse :

bilan, l'accent doit être mis sur les immobilisations et le rôle de l'amortissement, compte de résultat, on insistera sur le poids des dotations aux amortissements, annexes.

Etablir et interpréter les principaux ratios financiers (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette, taux d'endettement)

Etablir et interpréter les principaux ratios économiques (soldes intermédiaires de gestion) et indicateurs financiers (CIFI : capacité interne de financement des investissements)

Objectif 2.3 : Distinguer les principaux niveaux de marges d'activités agricoles (brute, directe, nette)

Objectif 3 : Raisonner un projet d'investissement

L'acquisition et l'utilisation des agroéquipements représente un poids important dans les charges de l'entreprise, il est donc indispensable de réaliser une étude prévisionnelle approfondie des investissements.

Le traitement de cet objectif fera l'objet d'études de cas et s'intégrera dans les activités pluridisciplinaires.

Il peut être opportun d'utiliser l'outil informatique pour certaines applications.

Objectif 3.1 : Calculer un coût de chantier

Identifier et calculer les charges fixes et variables, déterminer un coût annuel et un coût unitaire, utiliser les informations obtenues pour déterminer un seuil de rentabilité et orienter le choix de l'utilisateur. Les éléments non chiffrables doivent être intégrés à l'analyse.

Objectif 3.2 : Évaluer les modifications induites par le projet

On mettra en évidence les impacts chiffrables et non chiffrables : l'organisation du travail, qualification des personnes, cohérence entre les équipements, marché, les relations en amont et en aval de l'entreprise.

Objectif 3.3 : Comparer les différentes formules permettant une meilleure maîtrise des coûts de mécanisation

Pour différentes solutions possibles mettre en évidence les avantages et les inconvénients de l'achat individuel, de la copropriété, de la CUMA, de l'ETARF ...

Objectif 3.4 : Identifier, calculer et interpréter les flux de trésorerie liés au projet

Distinguer les recettes et les dépenses pour évaluer les flux de trésorerie. Calculer la valeur actualisée nette (VAN), le taux interne de rentabilité (TIR) , le taux de rentabilité interne (TRI) et le délai de récupération du capital investi (DRCI). Analyser les résultats obtenus.

L'étudiant doit savoir utiliser les différentes formules mises à sa disposition.

Objectif 3.5 : Proposer un choix de financement

Repérer les différentes sources de financement et distinguer les avantages et inconvénients de chacune : autofinancement, emprunt, subvention, crédit -bail.

Pour le choix de l'emprunt, il est nécessaire de prendre en considération les principales garanties bancaires.

Réaliser un tableau de remboursement d'emprunt à annuités constantes et faire la liaison avec le bilan et le compte de résultat.

Objectif 4 : Appréhender le cadre fiscal de la gestion d'entreprise

Il s'agit de mettre en évidence le cadre général de la fiscalité des entreprises du secteur des

agroéquipements puis ensuite de l'intégrer dans la stratégie de financement et d'investissement.

Objectif 4.1 : Identifier les principaux régimes fiscaux

Repérer les différents types d'impôts : sur le revenu (BA, BIC, salaires) et sur les sociétés.

Objectif 4.2 : S'approprier le fonctionnement de la TVA

TVA collectée, TVA déductible, régime général et RSA.

Objectif 4.4 : Mettre en évidence la fiscalité des opérations spécifiques aux agroéquipements

Fiscalité des plus-values professionnelles et déduction pour investissements.

Objectif 5 : Gérer les stocks

Le dernier objectif porte sur la gestion des stocks c'est à dire la tenue et le suivi d'une quantité de marchandises dans un magasin et permet de repérer les conséquences économiques, financières et commerciales de stocks trop élevés ou insuffisants.

Objectif 5.1 : Expliquer les différentes fonctions du magasin

Principe de fonctionnement du magasin, contrôle des mouvements de marchandises, contrôle et réception des commandes, gestion des livraisons non conformes, gestion des relations avec les fournisseurs.

Objectif 5.2 : Rappeler l'importance de l'inventaire et des réapprovisionnements

Identifier et différencier les différentes méthodes de la gestion de l'inventaire : inventaire permanent et inventaire tournant.

Mettre en évidence les principales méthodes de gestion des réapprovisionnements : méthodes empiriques et méthodes prévisionnelles.

Objectif 5.3 : Proposer des outils techniques pour une bonne gestion des stocks

Utiliser quelques ratios comme : le taux de rotation du stock, la couverture des stocks, le taux de rupture, le temps d'écoulement.

Activités pluridisciplinaires

M51- M54 : 42 heures

STE : 42h ; Agronomie 6h ; Zootechnie 6h ; SESG 30h

Projet d'investissement.

Formulation d'un conseil en matière de choix de matériels, d'équipements ou de bâtiments en relation avec le module M54.